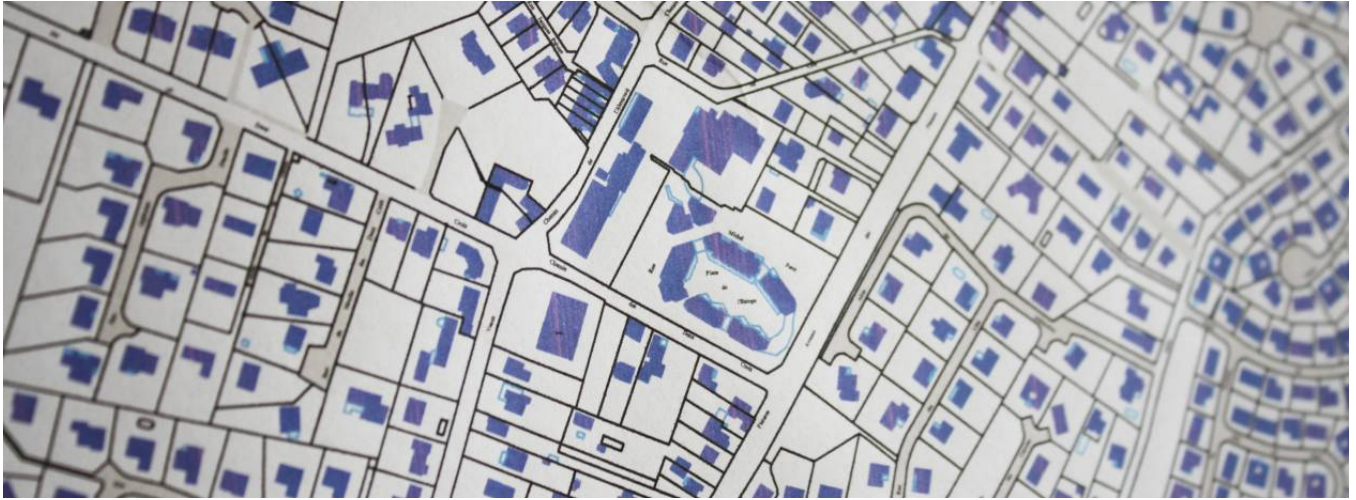


# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU, approuvé le 20 décembre 2012, a été modifié le 4 avril 2016 et le 5 décembre 2023. Les documents relatifs au PLU et à sa modification sont téléchargeables ci-dessous.



## Infos pratiques

Le service urbanisme de la mairie vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur, **sans rendez-vous, le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie.  
Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : Les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

## Contact

D'autres annexes sont disponibles auprès du service Urbanisme de la mairie :  
Melody Perret-Gentil  
Tél. 01 30 80 07 04  
[urbanisme@mairiesnlb.fr](mailto:urbanisme@mairiesnlb.fr)

## Documents

[Annexe : plan de servitude](#)  
[Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\) 2019](#)  
[Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)  
[Documentation graphique complémentaire](#)  
[Périmètre de protection domaine de la Bretèche](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 1](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 2](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 3](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 4](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 5](#)  
[Rapport de présentation PLU partie 6](#)  
[Règlement du PLU 2023](#)  
[Plan de zonage PLU 2023](#)